

REGLEMENT DU JEU PAR TIRAGE AU SORT « Arrosons la fête des pères ! »

Article 1 – Définition et conditions du jeu-concours

La Société KARINE GIROD IMMOBILIER, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON, sous le n° 820 151 538, dont le siège social est au 41 RUE MARÉCHAL LECERC 69800 SAINT-PIREST,

Représentée par son Gérant, GIROD DIDIER ET KARINE

Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeuble et fonds de commerce » n° 6901 2016 000 008 659

- La Société ORPI – KARINE GIROD IMMOBILIER est désignée également ci-après comme : « *la Société* » ou « *l'Organisateur* ».
- Le « Participant » au jeu-concours est désigné également ci-après comme « *le Participant* ».
- Le « Gagnant » sélectionné est désigné également ci-après comme « *le Gagnant* ».

Article 2 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique disposant d'une connexion internet à Facebook et résidant en France métropolitaine.

Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée du concours. Une seule participation par foyer familial est acceptée pendant toute la durée du concours.

Sont exclus de toute participation au concours les membres du personnel de la Société KARINE GIROD IMMOBILIER ainsi que les membres de leur famille.

Article 3 – Dates du concours

- **Date de début** : 01/06/2018
- **Date de fin** : 18/06/2018
- **Tirage au sort** : 25/06/2018
- **Désignation du Gagnant** : entre le 25/06/2018 et le 29/06/2018

Article 4 – Modalités de participation

Le Participant doit participer en ligne sur Facebook. Le Participant est considéré comme inscrit au jeu sous trois conditions :

1. **Aimer** la page Facebook <https://www.facebook.com/AgenceImmobiliereSaintPriest/>
2. **Tagger une personne en commentaire** du post de la Société • Arrosons la fête des pères ! •
3. **Partager** le post • Arrosons la fête des pères ! • en mode public sur Facebook.

KARINE GIROD IMMOBILIER

41 rue Maréchal Leclerc – 69800 Saint Priest

Tél : 04 28 290 289 – kgj@orpi.com

S.A.R.L. au capital de 10.000 €. RCS Lyon 820 151 538 – SIRET 820 151 538 00015 - APE 6831Z – TVA Intracommunautaire FR 59 820 151 538

Carte professionnelle T et G N° 6901 2016 000 008 659 délivrée par la CCI de Lyon - Garantie Financière Galian - 89, rue de la Boétie, 75008 Paris

Montant garantie Transaction 120 000 € - Montant garantie Gestion 120 000 €

Article 5 – Lots

5-1 Lots

Un (1) bon cadeau de cinquante euros (50,00€) à valoir chez *LA CAVE L'EPICERIE* – 2, rue Anatole France 69800 Saint-Priest.

5-2 Modalités de tirage au sort

Un (1) Gagnant remportera un (1) lot.

Article 6 – Modalités d'attribution des lots

Une seule dotation pour une même personne physique.

6-1 Communication de victoire

Si le Gagnant a participé sur Facebook, il sera informé de sa victoire via un message privé sur le profil Facebook utilisé pour la participation. Le Gagnant sera alors invité à confirmer ses coordonnées précises : nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone, adresse email par email à communication.kgi@orpi.com ou sur Facebook.

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable dans le cas de défaillances techniques quant à cette notification électronique de gain. Sans communication de ces informations de la part du Gagnant sous 48 heures, il perdra sa qualité de Gagnant.

Si les informations communiquées par le participant sont incomplètes et/ou ne permettent pas de l'informer de son gain, il perdra la qualité de Gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation.

6-2 Remise des lots

Les lots seront remis au Gagnant sous présentation d'un justificatif d'identité, à l'agence ORPI – Karine Girod Immobilier, au 41, rue Maréchal Leclerc 69800 Saint-Priest. Les informations précises de dates et heures de remise des lots sont communiquées au Gagnant à sa désignation. La remise des lots pourra être accompagnée, avec l'accord du Gagnant, d'une prise de photographies pour la diffusion promotionnelle des actions de la Société.

Article 7 – Données nominatives et personnelles

Les Participants autorisent par avance du seul fait de leur participation, que l'Organisateur utilise librement à des fins publicitaires ou promotionnelles les informations nominatives communiquées pour le compte de ceux-ci.

Les données à caractère personnel recueillies concernant le Participant sont obligatoires et nécessaires pour le traitement de la participation au jeu et sont exclusivement destinées à l'Organisateur.

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées sont destinées exclusivement à l'Organisateur et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Article 8 – Responsabilités et droits

L'Organisateur :

- Se réserve le droit de modifier, de proroger, d'écourter, de limiter les gains ou d'annuler ce jeu en cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence. En conséquence, leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
- Ne pourra être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du lot d'un Participant.

KARINE GIROD IMMOBILIER

41 rue Maréchal Leclerc – 69800 Saint Priest

Tél : 04 28 290 289 – kgi@orpi.com

S.A.R.L. au capital de 10.000 €. RCS Lyon 820 151 538 – SIRET 820 151 538 00015 - APE 6831Z – TVA Intracommunautaire FR 59 820 151 538

Carte professionnelle T et G N° 6901 2016 000 008 659 délivrée par la CCI de Lyon - Garantie Financière Galian - 89, rue de la Boétie, 75008 Paris

Montant garantie Transaction 120 000 € - Montant garantie Gestion 120 000 €

- Dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du jeu. En outre, leur responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue pour des problèmes d'acheminement ou de perte de courrier électronique.
- Dégage toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus, bogue...) occasionnée sur le système du Participant, à leur équipement informatique et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.
- Dégage toute responsabilité quant à l'utilisation faite par le Gagnant des lots fournis.

Article 9 – Conditions d'exclusion

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement sans aucune réserve ni condition préalable du Participant, le non-respect dudit règlement, entraînant l'exclusion du concours, la nullité pure et simple de sa participation et de l'attribution des lots.

KARINE GIROD IMMOBILIER

41 rue Maréchal Leclerc – 69800 Saint Priest

Tél : 04 28 290 289 – kgj@orpi.com

S.A.R.L. au capital de 10.000 €. RCS Lyon 820 151 538 – SIRET 820 151 538 00015 - APE 6831Z – TVA Intracommunautaire FR 59 820 151 538

Carte professionnelle T et G N° 6901 2016 000 008 659 délivrée par la CCI de Lyon - Garantie Financière Galian - 89, rue de la Boétie, 75008 Paris

Montant garantie Transaction 120 000 € - Montant garantie Gestion 120 000 €